

Image not found or type unknown



Sucession et déboucement

Par **Rocky de la cloche**, le **30/09/2013** à **09:47**

Bonjour maîtres,

Notre mère est décédée et a un bien en commun avec notre père et deux enfants aînés(nous sommes quatre). Elle était séparée de notre père (qui a 85 an)s depuis plus de trente ans. Notre défunte mère n'a que cette maison et les deux enfants co-proprétaires vont vivre dans cette maison.

Pourrait -on d 'un commun accord demander que la succession soit débouclée après le décès du deuxième parent?

Cordialement